

R. JARDIN

## LES VAROIS SOUS LE JOUG

A la demande de Freinet, j'ai conçu le projet ambitieux d'écrire une Bibliothèque de travail qui aurait pour titre : « La vie d'une commune rurale de 1715 à 1789 ».

Pourquoi 1715 ? Parce qu'en général la seconde partie du programme de C.E.P. commence en 1715. Mais je reste convaincu que — en dehors des faits militaires — tout ce qui est valable pour cette période, l'est aussi pour une période antérieure qui pourrait certainement remonter très loin, vers le Moyen Age. Les famines et les disettes, la lutte contre les loups, les épidémies, les impôts, etc., se sont pérennisées depuis une époque très proche du Moyen Age, jusqu'en 1789. Et c'est je crois ce qui donnera sa valeur à la Bibliothèque de travail.

\*  
\*\*

La matière historique est celle qui s'enseigne le plus malaisément. C'est un truisme que de dire que le sens historique ne s'acquiert qu'avec l'âge et qu'on ne saurait valablement faire de l'histoire avec des élèves de moins de quatorze ans. Cependant les programmes nous y contraignent, et les examens sanctionnent l'étude de ces programmes. En attendant donc la réforme des examens qu'il faut souhaiter et une judicieuse organisation des programmes qu'il faut exiger, que convient-il de faire ?

Rendre l'Histoire vivante, positive, palpable n'est pas petite affaire et l'on court le risque de tomber dans la parodie de la science historique. Les documents sont en général rares, rébarbatifs et difficilement maniables par des enfants. A défaut donc de culture historique il convient de développer dans les jeunes esprits qui nous sont confiés le goût de l'histoire, tout au moins le goût de la recherche historique, afin qu'une fois sortis de l'école ils aient encore l'envie de se cultiver.

Or, qu'est-ce qui peut réellement toucher nos jeunes ruraux si ce n'est la vie même du village qu'ils habitent. Retrouver un nom de famille, un nom de lieu, rebâtir par la pensée, et quelquefois par les mains, des ruines bien connues, voilà qui ne peut laisser l'écolier indifférent.

Il importe donc de se pencher sur ces archives, que recèlent les mairies et qu'aucun maire ne saurait vous refuser ; de les décortiquer, et point n'est besoin pour cela d'être sorti de l'Ecole des Chartes ; d'en faire don aux enfants sous une forme accessible.

Venons donc à ces pages humaines de la Révolution. Humaines est le terme le plus adéquat, car rien de ce qui est de l'homme ne doit échapper à l'homme, et c'est dans la vie familière de tous les jours que les terribles misères d'un prolétariat impitoyablement exploité éclateront, insupportables, et feront pousser à l'enfant ce suprême cri d'indignation et de libération qui fut celui des masses de 1789, habilement lancées d'ailleurs par l'intellectualisme petit bourgeois.

Le livre d'Histoire dit, nous allons, nous, montrer. « Le peuple était accablé d'impôts » dit le manuel. Et nous trouvons à feuilleter les archives un échantillonnage de ces impôts, payés au roi, au seigneur, à la commune, à l'évêque : affouagement, taille, taillons, gabelle, dime, droits de leyde, de passages, de pulvérisage, de ferme, de cens ou d'indemnité, de lods, tasques, capitation, droit d'albergue et de cavalcade, de langues, de bœufs, de sellage, de fromage, pension féodale, taxes, banalités (four et moulin), etc. Sans compter les corvées...

Nous trouvons même des précisions sur ces impôts déjà impressionnants par le nombre. S'agit-il de travaux à effectuer, de bâtiments à construire (églises, ponts) la corvée et la capitation y pourvoient. S'agit-il de satisfaire les exigences du seigneur (procès) ou du roi (guerres), la taille croît vertigineusement. Il est d'ailleurs instructif de se livrer à l'établissement d'un graphique montrant les variations de la taille, impôt de base par excellence, de 1715 à 1789. Ce graphique nous montre pour Saint-Julien, que, en soixante-dix ans, la taille est devenue un impôt écrasant et à la veille de la Révolution il est insupportable aux paysans, serfs ou libres.

Le peuple paie les guerres et les échecs de la politique royale. Au fait cela a-t-il tellement changé ? Ne payons-nous pas, nous aussi, les guerres (Algérie) et les échecs (Suez) du très socialiste gouvernement Guy Mollet ? Et nos impôts n'ont-ils pas vertigineusement monté... Leçons de l'Histoire, éternel recommencement, et qui donne à cette matière, attaquée sous l'angle sous lequel nous l'envisageons, une puissance formatrice de l'esprit que tout éducateur, j'en suis sûr, se complait à développer.

Les guerres ! Nous avons lâché le mot-clef, puisqu'aussi bien, l'Histoire, telle que l'envisagent les très académiques faiseurs de manuels (sauf la « Petite Histoire du peuple français » de Pomot et Besseige, aux Presses du Massif Central — quel regret de ne pouvoir citer ici S.U.D.E.L. !), n'est que le récit des violences et des guerres de ces rois « qui en mille ans ont fait la République ». Nous pensons pour notre part qu'il est plus important de pénétrer les formes sociales qui régissaient alors la vie de nos ancêtres. Les archives peuvent là encore nous être d'un précieux secours. La misère heurtera à chaque page, tant par les terribles épidémies qui feront s'enfermer les habitants dans les murs du village que par ces suppliques aux Consuls, demandant l'autorisation de mettre en cultures d'impossibles parcelles boisées, appartenant à la commune, et situées au bout du Verdon, à 8 km. du village.

Eh, eh ! Finies les épidémies, et ces parcelles sont retournées à leurs friches. Ouais ! Vous avez raison, nous ne connaissons plus cela de nos jours et certes nous voilà en grands progrès...

On nous parle bien des ahurissants pourcentages des maladies cardiaques mortelles, des cancers inguérissables et des atteintes de polyomyélite, mais qu'importe. Si nous mourons dans des proportions

aussi désastreuses, il nous reste la satisfaction d'avoir été vaccinés. Quant au chômage, quelles parcelles de bois lui donner à défricher ? Mais nous avons des caisses de mendicité pour les chômeurs, et — progrès — nos gouvernants s'emploient à diminuer leur nombre par le nettoyage par le vide — ô guerre !

Nous étions partis de la guerre, nous retournons à la guerre. Elle fait indiscutablement partie de l'Histoire, et nous serions particulièrement mal venus, parce que nous la haïssons, à n'en point parler. Nous devons à l'enfant la vérité. Mais replaçons la guerre dans son cadre humain, donnons-lui ses véritables proportions, rattachons-la à la vie rurale par ce que les archives nous en livrent d'anecdotique et de pittoresque, en même temps que de tristement cruel.

Nous allons donc prendre un exemple qui se présentera sous la forme suivante : d'une part ce que les archives nous apportent, d'autre part les événements politiques correspondants, enfin un commentaire succinct.

Cette forme, parfaitement accessible aux enfants, serait celle d'une future brochure de travail. [Collection BT, éditions CEL, Cannes, ou éditions Rossignol, Montmorillon (Vienne).]

## LE SERVICE MILITAIRE

### Archives de Saint-Julien (Var)

#### Délibérations communales (BB)

1719: Les jeunes gens tirent au sort pour désigner un milicien.

Le sort désigne Jean Hours.

Celui-ci est refusé par les autorités militaires. La Commune loue alors un milicien à Manosque pour 37 écus. Conduit à Riez, ce dernier est accepté.

1727: Mission aux Consuls de faire toute leur diligence pour l'exécution de l'ordre de Noble de Sineti, commissaire des Guerres à Manosque, sur le choix de deux miliciens, les deux hommes désignés par le sort s'étant enfuis, et les deux autres dont on s'était emparé et que l'on faisait garder s'étant échappés par la fenêtre.

1734: Levée de 3 mulets pour le service du roi.

... Noble Giraudenc serait venu avec un cavalier saisir 3 des jeunes gens les plus propres à servir, attendu le refus de la jeunesse du lieu de tirer au sort, ou de se cotiser pour faire des remplaçants.

1740: Etablissement du rôle de la jeunesse appelée à tirer au sort en remplacement de deux soldats qui doivent avoir leur congé, ayant servi leurs 6 années.

1769: ... Tirent au sort les jeunes gens et les veufs sans enfants de 18 à 40 ans.

### Commentaires

Chaque village fournissait chaque année un nombre de miliciens (ou soldats) correspondant au nombre de feux (déterminé arbitrairement : 2 puis 3,5 pour Saint-Julien).

Ces miliciens étaient équipés par la Commune, et désignés par tirage au sort sur une liste des jeunes gens et veufs sans enfants de 18 à 40 ans.

On pouvait acheter des remplaçants.

Avant d'être incorporée, la jeune recrue passait une visite médicale liminaire.

La durée du service était de 6 ans.

Dire que l'état de soldat était peu enviable, cela se conçoit aisément à la cascade de désertions enregistrées. (Toutes ne sont pas notées, ce serait trop fastidieux.)

Mais on se rend compte que la liberté — pas plus que la justice — n'existaient pas pour les manants :

On « s'empare d'eux »...

On « les saisit »...

On « les garde »...

On aggravait ainsi tout ce qu'avait d'injuste, de spécieux et de cruel le tirage au sort, en faisant supporter les fautes des uns par les autres.

Liberté... Egalité...

## LES GUERRES DE LOUIS XV

Archives de Saint-Julien (Var)

Délibérations communales (BB)

1746: La communauté doit fournir autant d'hommes armés que possible pour la défense générale de la France où les ennemis du Roi font mine d'entrer.

Dénombrement des fusils.

Achat de 1/2 quintal de poudre (20 kg).

Achat de 2 quintaux de balles (80 kg).

Achat de 12 fusils.

Emprunt de 10.000 livres en prévision des dépenses de guerre.

1747: La commune doit loger un détachement de 150 hommes.

Elle doit faire conduire à Rians tous les mulets.

Elle doit fournir 25 lits aux hôpitaux.

Elle fournit 40 panaux d'avoine (30 dal environ) par jour aux chevaux des dragons.

1749: Réjouissances à l'occasion de la Paix.

### Contexte historique

1733-1735: Guerre de la Succession de Pologne : France-Espagne contre Russie-Autriche.

Victoires françaises permettant le Traité de Vienne.

1736: Mort de Stanislas Leczinski.

La Lorraine devient française.

1741-1748: Guerre de la Succession d'Autriche : France-Prusse contre Autriche-Angleterre.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

Nous nous sommes battus pour le Roi de Prusse.

1756-1763: Guerre de 7 ans : France-Autriche-Russie contre Prusse-Angleterre.

Renversement des Alliances.

Défaites coloniales de la France.

Traité de Paris qui nous enlève le Canada, La Louisiane et l'Inde.

## Commentaire

La guerre est supportée par la Communauté.

Elle fournit les armes, les munitions et les hommes.

Elle s'endette pour faire face à ces dépenses.

Elle doit encore loger les troupes, les nourrir et entretenir les hôpitaux.

Quel fléau, pour elle, et comme elle déteste la guerre !



Les élèves ont pu se rendre compte, ainsi, des lourdes charges qui incombent à la commune du fait de la guerre. S'ils ont la curiosité de demander — et ils l'auront : « Mais de quelle guerre s'agit-il ? », le tableau dressé en regard les renseignera, en même temps qu'il situe dans le règne, la place du conflit. Si le résumé qu'ils auront lu ne les a point satisfaits, du moins pourront-ils, avec plus de facilité, rechercher dans leur livre le moment historique qui les intéresse.

Et il y aura les chapitres plus humbles mais tellement plus poignants et émouvants. A feuilleter ces délibérations communales, archivées sous les lettres BB, nous verrons nos paysans lutter contre les loups, comme contre les épidémies (peste), manquer de blé et de grains, se débattre avec leurs mesures compliquées, variant d'un pays à l'autre, d'un moment à l'autre, lutter pour leur liberté contre le Seigneur, défricher la forêt, glaner, grappiller, végéter.

On pourra mesurer alors le poids insupportable de ce joug qui pesait sur les épaules de la paysannerie. On concevra que les idées, semées par les philosophes du XVIII<sup>e</sup>, aient trouvé là un terrain tout préparé à les accueillir d'enthousiasme.

... Liberté... Egalité... Fraternité.

Souveraineté nationale...

Et ce fut le bouillonnement de 89.

Que, si un enfant exprimait sa satisfaction et cherchait à se rassurer en disant : « Heureusement, maintenant, tout est changé !... », que faudrait-il répondre ?

Le paupérisme sévit, et la seule considération est accordée aux puissances d'argent. Il y a ceux du contingent qui partent en Algérie et ceux qui restent, ceux qui survivent et ceux qui se font tuer. Il y a ceux qui travaillent et ceux qui exploitent leur travail, il y a que le joug, s'il a changé de forme, pèse toujours de son poids de carcan sur les mêmes épaules.

Saurons-nous tirer les leçons de l'Histoire, et de notre union, dans la même allégresse, abattre les forces néo-féodales qui nous meurtrissent ?

Si j'écoute bruire les cœurs de tous ceux qui, dans le travail, sont mes frères, de tous ceux qui ne reconnaissent de valeur qu'à l'Homme et qu'en l'Homme, de tous ceux qui, courbés dans leur dignité, se redresseront et feront éclater les partis et la haine, alors, oui, la grande aventure est prête à recommencer.

R. J.